

# BAREME D'HONORAIRES

**TRANSACTION** SUR APPARTEMENT ET MAISON A USAGE D'HABITATION ET TERRAIN A BATIR OU DE LOISIR ET LOTS ANNEXES  
(Cave, Garage, Parking etc..)

	<b>zeMandat</b> Mandat exclusif ou semi-exclusif	<b>Mandat simple</b> Ou de recherche Prix plus cher car moins bien
0 à 19,999€	40% Ttc	45% Ttc
20,000 à 39,999€	20% Ttc	25% Ttc
40,000 à 59,999€	12% Ttc	14% Ttc
60,000 à 79,999€	9% Ttc	10% Ttc
80,000 à 159,999€	8% Ttc	9% Ttc
160,000 à 359,999€	7% Ttc	8% Ttc
360,000 à 569,999€	6% Ttc	7% Ttc
570,000 à 1,599,999€	5% Ttc	6% Ttc
Au-delà de 1,600,000€	4% Ttc	5% Ttc

**Le barème d'honoraires affiché ci-dessus indique les tarifs maximums pratiqués en TTC (voir Arrêté du 26 janvier 2022).**

Honoraires charge vendeur à l'exception d'une vente dans le cadre d'une succession, ou par un majeur protégé.

En inter-cabinet, c'est le mandat initial qui détermine le montant maximum des honoraires ainsi que la partie à qui en incombe le paiement, indépendamment de ce que mentionne le barème du délégataire.

SAS zeRuche – Capital de 5040 € - SIRET 98224750400011 - TVA FR88982247504 – Siège : 35 Longue-vue des Architectes 14111 Louvigny. Carte professionnelle CPI 1401202400000002 délivrée par la CCI de Caen - RCP MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans - Garantie Financière GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 Paris. Pour la Transaction : La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs, que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission – Médiateur de la consommation : ANM Association Nationale des Médiateurs 2, rue de Colmar 94300 VINCENNES- [www.anmconso.com](http://www.anmconso.com) – [contact@anmconso.com](mailto:contact@anmconso.com)

### Le barème sur les transactions commerciales :

- vente de fonds =7% hors taxes à la charge de l'acquéreur avec un minimum 8000 euros hors taxes.
- location gérance = 2 termes de gérance à la mise en location charge preneur.
- cession de droit au bail =7% hors taxes du prix de cession avec un minimum de 5000 euros hors taxes charge preneur.
- mise en location de biens à destination professionnelle = 40% HT du loyer annuel HT charge preneur

### Honoraires à la location des biens

Honoraires de location \* ( à la charge de chaque partie: bailleur et locataire, sans jamais dépasser un mois de loyer charges comprises au total par partie)

Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme à la loi Alur) Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat,

Rédaction de bail 8€Ttc / m2 (montant maximum fixé par le décret 2014-890)

Etablissement de l'état des lieux d'entrée 3€Ttc / m2 (montant maximum fixé par le décret 2014-890)

Total 11€Ttc / m2 (montant maximum fixé par le décret 2014-890 – la partie facturée au locataire ne peut excéder celle facturée au bailleur)

Baux pour les parkings - garages – caves : Visite, dossier du candidat, rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée 125 € TTC

Avenant à un contrat de location 99€ TTC (à la charge du demandeur)

### Honoraires de gestion (à la charge du propriétaire)

6%Ttc la première année !! Puis 6%Ttc des sommes encaissées, et oui nous on ne change pas (+1% pour la location meublée)

Tarif dégressif : 5,4%Ttc au-delà de 7 lots

Prestations de service	
Quittance par mail Préavis locataire, Gestion de la caution et solde de tout compte	<b>incluses</b>
Recouvrement des loyers, charges et allocations	inclus
Compte de gérance par mail	inclus
Accompagnement travaux (devis,	inclus
Révision annuelle des loyers	incluse
Mise à jour attestation assurance	incluse
Régularisation des provisions sur charges et / ou de la Taxe d'ordures ménagères	incluse
Gestion charges de copropriété	incluse
Relances loyer incluses (Sauf si lettre AR : 10€)	incluses
Gestion des travaux	incluse
Suivi des travaux (si déplacements)	Forfait horaire (60€ht/heure)
Suivi dossier huissier et recouvrement	Forfait horaire (60€ht/heure)
Accompagnement travaux de rénovation complexes (autres que décoration)	Sur devis forfait horaire (base 1 heure 60€ht/heure puis dégressif)
Dossier préparatoire à la déclaration de revenus fonciers	45€ /par lot
Assurance garantie loyer	En cours d'être proposée

Estimation à la location et à la vente = Offertes\* respect de la loi HOGUET La loi stipule qu'il est interdit de facturer un service aux vendeurs tant qu'un mandat n'est pas signé. Donc, l'estimation ne doit pas vous être facturée, même si vous décidez de ne pas confier la vente au professionnel en question. La facturation d'une estimation peut intervenir sur demande express d'un client, ou dans le cadre d'une procédure contentieuse.

(Valeur estimation locative 125€ttc / Valeur estimation à la vente 250€ttc à titre d'information)